



Syndicat National Unitaire
des INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC
Section des Alpes de Haute Provence

Appt 202, les Hauts de Clubières, 04600 Saint-Auban
04 92 62 64 72 fax : 04 92 32 56 33
snu04@snuipp.fr



CTSD 7 avril 2020
Déclaration liminaire

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Vous disposez de 6 postes de plus que ce qui était prévu dans la dotation initiale. Nous sommes satisfaits, au SNUipp, de voir que les 13 fermetures de classe que vous aviez prévues dans votre premier projet sont ajournées. Les conditions d'apprentissage des élèves concernés ressembleront à ce que nous défendons depuis longtemps au SNUipp.

Nous ne pouvons que nous insurger par contre que cette dotation ne permette pas d'ouvrir de classes là où c'est nécessaire. Comment est-il possible que la dotation supplémentaire accordée par Bercy serve à creuser les écarts ? Vous allez améliorer les conditions d'apprentissage là où elles sont déjà bonnes et les aggraver là où elles sont déjà détériorées. Ce choix est un contresens démocratique.

Nous vous exhortons, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à tout faire pour réduire les inégalités de traitement de nos élèves sur ce territoire, et rien pour les creuser. Trouvez des solutions pour ouvrir là où c'est nécessaire.

Les représentants du SNUipp / FSU vous remercient pour votre écoute.